

PROCÈS-VERBAL de la quatre cent cinquante-deuxième réunion du **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) tenue le lundi 24 octobre 2022 à 16 h 30, en visioconférence.

CONFIRMÉ LE 5 DÉCEMBRE 2022

| Membres | Présent | Absent | Membres | Présent | Absent |
|---|----------|---------|--|----------|---------|
| ADI, Kamel Professeur – Dép. informatique et ingénierie | X | | KAMAL, Najat Membre socio-économique et vice-présidente | | X* |
| ASSELIN, Raphaëlle Étudiante | | X* | LABERGE, Murielle Rectrice | X | |
| BEAUSÉJOUR, Vincent Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite | X | | LACASSE, Jacqueline Représentante des collèges | X | |
| BOUTTONNET, Vincent Professeur - Départ. Sciences de l'éducation | X | | MARTINEAU, Julie Étudiante | X | |
| CHARETTE, Sylvie Personne diplômée | X | | RENAUD LABRIE, Louise Chargée de cours | X | |
| DUGUAY, Patrick Membre socio-économique et président | X | | RICHARD, Diane Membre socio-économique | X | |
| EL ZAÏM, Adel Vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation | X | | VILLENEUVE, Samantha Membre socio-économique | | X |
| GOSELIN, Mélanie Membre socio-économique | | X* | Siège vacant (personne professeure) | | |
| Personne convoquée | Présente | Absente | Personnes observatrices | Présente | Absente |
| GODMAIRE, Alain Vice-recteur à l'administration et aux ressources | X | | LAROCQUE, André Directeur général – Fondation de l'UQO | | X* |
| | | | NADON, Martine Coordonnatrice et attachée d'administration – Décanat des études | X | |
| | | | RÉGIMBALD, André Représentant de l'ARUQO | | X* |
| Secrétaire générale | Présente | Absente | Attachée d'administration | Présente | Absente |
| OUELLET, Me Sophie | X | | AUGER, Mireille | X | |

**Absence motivée.*

Le président du conseil d'administration, monsieur Patrick Duguay, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 16 h 31.

À la demande d'une membre, l'on convient de retirer le point 3 (procès-verbal de la 451^e réunion) de l'ordre du jour de consentement et de le déplacer dans les affaires courantes.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Ainsi, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

2.- Déclaration de conflits d'intérêts

Sur consentement des membres

- 3.- Entérinement des décisions de la :
 - 3.1 Quatre cent soixantième réunion (19 septembre 2022) du comité exécutif
 - 3.2 Quatre cent soixante et unième réunion (extraordinaire par consultation électronique) (du 3 au 6 octobre 2022) du comité exécutif
- 4.- Nomination de membres à la commission des études de l'UQO

Affaires courantes

- 5. - Procès-verbal :
 - 5.1. Quatre cent cinquante et unième réunion (26 septembre 2022)
 - 5.1.1. Adoption
 - 5.1.2. Affaires en découlant
- 6. - Affaires générales et institutionnelles
 - 6.1 Information du président
 - 6.2 Information de la rectrice
 - 6.3 Appui aux demandes de subventions de l'UQO au Fonds Vert de la Ville de Gatineau
- 7. - Affaires administratives et financières
 - 7.1 Renouvellement de l'Entente de services interuniversitaire entre l'UQO et l'École nationale d'administration publique
 - 7.2 Renouvellement de l'Entente pour la gestion et l'exploitation des services de librairie au pavillon Alexandre-Taché
- 8. - Affaires académiques
 - 8.1 Projet de création d'un certificat et d'une mineure en études de genre
 - 8.2 Projet de création de baccalauréats à régime coopératif en sciences sociales
 - 8.3 Embauche d'un professeur régulier au Département des relations industrielles
- 9. - Période d'information et questions
- 10. - Dépôt de documents
 - 10.1 Synthèse de l'évaluation périodique des programmes de deuxième cycle en sciences de l'éducation : la maîtrise en éducation, profil mémoire (3701/37X1), concentration en orthopédagogie, profil mémoire (3503/35X3) et profil avec essai et stage (3702/37X2), ainsi que le programme court de deuxième cycle en technopédagogie (0506)
- 11. - Prochaine réunion (5 décembre 2022)
- 12. - Clôture de la séance

2. - Déclaration de conflits d'intérêts

Aucune des personnes présentes, membres ou observateurs, ne déclare être en conflit d'intérêts à l'égard des points à traiter.

Sur consentement des membres

3. - Entérinement des décisions de la :

3.1 Quatre cent soixantième réunion (19 septembre 2022) du comité exécutif

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'entériner les décisions de la quatre cent soixantième réunion (19 septembre 2022) du comité exécutif, le tout conformément à l'article 56.1 b) du *Règlement général* de l'Université.

3.2 Quatre cent soixante et unième réunion (extraordinaire par consultation électronique) (du 3 au 6 octobre 2022) du comité exécutif

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'entériner les décisions de la quatre cent soixante et unième réunion (extraordinaire par consultation électronique) (du 3 au 6 octobre 2022) du comité exécutif, le tout conformément à l'article 56.1 b) du *Règlement général* de l'Université.

4. - Nomination de membres à la commission des études de l'UQO

Sous l'autorité du conseil d'administration, la commission des études est l'instance statutaire responsable de l'enseignement et de la recherche. Elle exerce ses pouvoirs conformément aux dispositions pertinentes des règlements de l'Université du Québec et du *Règlement général* de l'UQO, et il revient au conseil d'administration de l'Université de procéder à la désignation de ses membres.

Le corps professoral de l'Université a été convoqué conjointement, par la secrétaire générale et la présidence du Syndicat des professeurs de l'UQO (SPUQO), à une assemblée générale des professeures et professeurs.

L'assemblée générale des professeures et professeurs, à sa rencontre du 15 septembre 2022, a désigné les personnes suivantes :

- Professeure ou professeur n'occupant pas un poste de direction de département, de module ou de responsabilité de programmes de cycles supérieurs
 - Madame Claude L. Normand en remplacement de madame Geneviève Pagé dont le mandat est échu depuis le 28 septembre 2022.
- Professeure ou professeur occupant un poste de direction de département, de module ou de responsabilité de programmes de cycles supérieurs
 - Madame Geneviève Pagé en remplacement de madame Madeleine Stratford qui a remis sa démission le 19 août 2022.

La durée des mandats est de deux (2) ans et ils sont renouvelables.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 452-CA-6995 concernant la nomination de membres à la commission des études de l'UQO (**Claude L. Normand, Geneviève Pagé**); laquelle est jointe en appendice.

Affaires courantes

5. - Procès-verbal :

5.1 Quatre cent cinquante et unième réunion (26 septembre 2022)

5.1.1 Approbation

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la quatre cent cinquante et unième réunion (26 septembre 2022), et ce, sous réserve d'effectuer la modification suivante :

Point 9.1 (page CA-9) : Préciser que c'est madame Valérie Renaud qui quitte la séance à 17 h 23.

5.1.2 Affaires en découlant

La rectrice et les vice-recteurs informent les membres du conseil d'administration qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la quatre cent cinquante et unième réunion (26 septembre 2022), les suites régulières ont été données.

Le président précise, suite à la question d'une membre, que la nomination de membres au comité d'audit de l'UQO, laquelle devait se faire lors de la présente réunion conformément au point 12.2 du procès-verbal de la 451^e réunion, sera à l'ordre du jour de la réunion du 5 décembre prochain.

6. - Affaires générales et institutionnelles

6.1 Information du président

Il salue tout le travail accompli par le comité d'audit, dont la préparation du rapport concernant l'approbation des états financiers de l'UQO pour l'exercice financier 2021-2022 présenté au conseil d'administration le 26 septembre dernier.

Il fait également part de sa participation aux cérémonies de la collation des grades qui se sont tenues le 12 octobre dernier à Saint-Jérôme et où un doctorat *honoris causa* a notamment été décerné à monsieur Paul-André Boucher pour sa contribution exceptionnelle au syndicalisme. Il porte par ailleurs à l'attention du conseil qu'un colloque organisé par la professeure Marie-Laure Dioh et portant sur la gestion de Tricofil, un modèle innovateur d'autogestion et de coopérative de travailleurs mis sur pied à l'initiative de monsieur Boucher, se tiendra à l'UQO le 25 novembre prochain.

6.2 Information de la rectrice

Gala Zénith

Elle souligne que l'UQO - Campus de Saint-Jérôme a été honorée du prix Bâtitseur 2022 lors du Gala Zénith de la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Jérôme métropolitain, le samedi 22 octobre dernier.

Campus nourricier

Elle met de l'avant la réussite indéniable du partenariat entre l'UQO et le Regroupement des cuisines collectives de Gatineau. Le frigo-partage du pavillon Lucien-Brault est rempli de 3 à 5 fois par jour et celui du pavillon Alexandre-Taché de 2 à 3 fois par semaine, ce qui représente au total plusieurs dizaines de kilos de nourriture hebdomadairement. Ainsi, ce sont plusieurs tonnes de denrées invendues dans les épiceries qui évitent les sites d'enfouissement et contribuent au développement durable.

Distinctions honorifiques 2023

Elle porte à l'attention des membres l'appel de candidatures en cours des distinctions honorifiques de l'UQO, lequel prend fin le 11 novembre prochain. La remise des distinctions *Bénévole d'honneur*, *Médaille Gérard-Lesage*, *Grand-e diplômé-e – Volet carrière* et *Grand-e diplômé-e – Volet relève* est prévue à Gatineau et à Saint-Jérôme au printemps 2023.

Réunion du conseil du 5 décembre 2022

Les membres et observateurs sont conviés à prendre part à cette réunion en présentiel au campus de Gatineau où l'on tiendra le traditionnel souper de Noël. Une séance de photos sera prévue pour l'occasion, notamment en vue de mettre à jour la page Web du conseil d'administration. Une invitation comprenant tous les détails de la rencontre et l'horaire de la séance de photos sera envoyée. Les personnes intéressées à faire du co-voiturage sont invitées à se manifester.

Mission des chef·fes d'établissements

La rectrice a accueilli, le 20 octobre 2022, les chef·fes d'établissements ainsi que la présidente du Réseau de l'UQ, madame Johanne Jean. La délégation s'est réunie pour une session de débriefage qui s'est déroulée dans le cadre d'une mission de deux jours à Ottawa, les 19 et 20 octobre, laquelle fut l'occasion pour les responsables de l'UQ d'échanger avec des parlementaires du gouvernement fédéral et des organismes subventionnaires sur la contribution et l'impact des réalisations du réseau concernant les enjeux qui préoccupent les Canadiennes et les Canadiens en matière de développement économique post-pandémie, de changements climatiques, de carboneutralité et d'énergies vertes, d'équité, diversité et inclusion et de développement équitable et bien-être des collectivités et de la Francophonie.

6.3 Appui aux demandes de subventions de l'UQO au Fonds Vert de la Ville de Gatineau

Le Bureau de développement durable de l'UQO a notamment pour mandat de mettre en place diverses initiatives concrètes en matière de développement durable aux divers campus de l'UQO et de soumettre des demandes de subventions auprès de divers organismes afin de permettre à l'UQO de réaliser des actions environnementales de plus grande envergure en cohérence avec son plan d'action 2021-2024 de développement durable, dont les axes stratégiques sont : 1. De développer une culture de développement durable à l'UQO; 2. De tendre vers la carboneutralité.

Jusqu'à aujourd'hui, le conseil d'administration a approuvé huit projets de l'UQO déposés au Fonds vert de la Ville de Gatineau (3 projets : 23 avril 2019 – résolution 417-CA-6369; 3 projets : 2 décembre 2019 - résolution 421-CA-6472; et 2 projets : 16 octobre 2020 – résolution 431-CA-6636). Dans le cadre de l'actuel appel de projets du Fonds vert de la Ville de Gatineau pour l'année 2023, qui prend fin le 1^{er} novembre 2022, la coordonnatrice du développement durable soumet trois nouveaux projets :

- Vers une université amie des oiseaux
- Campus nourricier : Des cuisines collectives pour notre communauté
- Réseau des éco-ambassadeurs et éco-ambassadrices

Ces trois projets présentés au Fonds vert de la Ville de Gatineau répondent aux objectifs spécifiques suivants du plan d'action 2021-2024 de développement durable :

- informer, sensibiliser et outiller la communauté universitaire sur les différents enjeux de développement durable (axe 1, objectif 1.1);
- mettre en place des moyens pour assurer la recension et l'évaluation des initiatives en développement durable (axe 1, objectif 1.4);
- réduire les émissions indirectes de gaz à effet de serre produites par les activités et la communauté de l'UQO (axe 2, objectif 2.2).

Comme ce fut le cas lors des autres appels de projets, le processus du Fonds vert de la Ville de Gatineau nécessite une résolution d'appui du conseil d'administration qui identifie un répondant pour les projets en question et pour signer tout engagement relatif auxdits projets. Les résultats du concours seront dévoilés en février 2023.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 452-CA-6996 concernant l'appui aux demandes de subventions de l'UQO au Fonds Vert de la Ville de Gatineau; laquelle est jointe en appendice.

7. - Affaires administratives et financières

7.1 Renouvellement de l'Entente de services interuniversitaire entre l'UQO et l'École nationale d'administration publique (ÉNAP)

En 2009, l'UQO et l'ÉNAP se sont entendues pour que cette dernière emménage dans les locaux de l'UQO. La dernière entente de services interuniversitaire, d'une durée de deux ans, soit du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2022, portait sur les conditions d'utilisation des locaux et l'accès à certains services offerts par l'UQO.

L'ÉNAP et l'UQO désirent faire une nouvelle entente pour une période de trois (3) ans avec la possibilité de mettre fin à l'entente à l'aide d'un préavis écrit de cent vingt (120) jours.

L'UQO et l'ÉNAP concluent une entente de services en contrepartie des services offerts par l'UQO à l'ÉNAP, soit :

- l'utilisation de plages horaires de salles de classe;
- l'utilisation des laboratoires informatiques de l'UQO;
- l'utilisation d'une carte d'identité compatible avec les systèmes de l'UQO;
- l'utilisation des installations du Centre sportif de l'UQO;
- l'utilisation des résidences étudiantes de l'UQO, si disponibilité;
- l'utilisation des services offerts par la librairie, si disponibilité;
- l'utilisation des services d'accès au réseau internet et des services en audiovisuel de l'UQO.

L'entente de services interuniversitaire proposée entre l'UQO et l'ÉNAP est d'une durée de trois ans et le montant prévu la première année est de cent quarante-trois mille dollars (143 000 \$) avant taxes.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 452-CA-6997 concernant le renouvellement de l'Entente de services interuniversitaire entre l'UQO et l'École nationale d'administration publique; laquelle est jointe en appendice.

7.2 Renouvellement de l'Entente pour la gestion et l'exploitation des services de librairie au pavillon Alexandre-Taché

L'entente pour la gestion et l'exploitation des services de librairie au pavillon Alexandre-Taché entre l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et la Coopérative collégiale et universitaire de l'Outaouais (COOPSCO) est échue depuis le 31 mai 2022. En cours d'entente, la librairie sise au pavillon Lucien-Brault a été fermée suite à la restructuration de la COOPSCO en mars 2020.

L'UQO désire renouveler l'entente étant satisfaite des services offerts par la COOPSCO au pavillon Alexandre-Taché. Des négociations ont été entreprises en mars dernier afin de revoir l'entente et ses modalités. Afin de mettre en place des conditions gagnantes pour maintenir la librairie au pavillon Alexandre-Taché, les modalités des redevances ont été revues.

En effet, la nouvelle entente prévoit des redevances à hauteur de 5 % des ventes au-delà d'un seuil de vente de six cent mille dollars avant taxes (600 000 \$). La dernière entente quant à elle prévoyait des redevances de 1 % sur 100 % des ventes.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 452-CA-6998 concernant le renouvellement de l'Entente pour la gestion et l'exploitation des services de librairie au pavillon Alexandre-Taché; laquelle est jointe en appendice.

8. - Affaires académiques

8.1 Projet de création d'un certificat et d'une mineure en études de genre

Ce projet de développement permettra d'élargir l'offre de formation de premier cycle en sciences sociales.

Ces programmes pluridisciplinaires et interdisciplinaires visent à répondre à l'intérêt social croissant à propos du genre, des femmes, du féminisme, de l'étude des sexualités et de l'étude des minorités de genre et sexuelles. Ils visent aussi à fournir des outils d'analyse pour comprendre la société au Québec et ailleurs par des perspectives historiques, sociologiques et politiques, permettant de comprendre les inégalités de genre imbriquées à d'autres rapports sociaux tels que la classe et la race.

Le programme permettra l'amélioration de la programmation offerte et un plus grand rayonnement de l'UQO dans ses milieux, tout en participant au recrutement et à la rétention d'étudiant·es.

Le projet a reçu un avis favorable de la commission des études le 6 octobre 2022.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 452-CA-6999 concernant le projet de création d'un certificat et d'une mineure en études de genre; laquelle est jointe en appendice.

8.2 Projet de création de baccalauréats à régime coopératif en sciences sociales

Le Module des sciences sociales offre un baccalauréat en sciences sociales qui se décline en six concentrations : communication, développement international, économique, histoire, science politique et sociologie. Toutes les concentrations sont liées les unes aux autres par certaines activités communes ainsi que par le partage de plusieurs cours obligatoires et optionnels. Ces programmes permettent donc à la fois la spécialisation disciplinaire et l'exposition aux perspectives de plusieurs autres disciplines des sciences sociales. Toutefois, s'ils préparent les étudiant·es à la poursuite d'études aux cycles supérieurs, ils n'offrent que très peu de possibilités d'application des connaissances en milieu de travail, à l'exception d'un stage de six crédits qui peut être suivi comme cours d'enrichissement à la troisième année des programmes. Or, les sciences sociales ne se limitent pas à l'observation non participante du monde social. Au contraire, si elles permettent la construction de connaissances, c'est pour mieux comprendre et éventuellement participer à l'amélioration de celui-ci.

La création de baccalauréats à régime coopératif en sciences sociales vise donc à mieux accompagner les étudiant·es qui souhaitent intégrer directement le marché du travail et mettre en pratique les connaissances acquises. En tant qu'acteur majeur de l'Outaouais, l'UQO doit permettre la formation de diplômé·es des sciences sociales aptes à participer au développement régional.

Le projet a reçu un avis favorable de la commission des études le 6 octobre 2022.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite donne des précisions additionnelles sur le contingentement et sur la répartition des étudiant·es du régime coopératif.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 452-CA-7000 concernant le projet de création de baccalauréats à régime coopératif en sciences sociales; laquelle est jointe en appendice.

8.3 Embauche d'un professeur régulier au Département des relations industrielles

Suite à l'affichage d'un poste de professeur·e régulier·e dans le secteur « Gestion des ressources humaines et psychologie du travail », le Département des relations industrielles a procédé à la sélection des candidat·es selon la procédure prévue à cette fin.

L'Assemblée départementale du Département des relations industrielles recommande au conseil d'administration l'embauche de monsieur Guillaume Desjardins à titre de professeur régulier au secteur disciplinaire « Gestion des ressources humaines et psychologie du travail » au site de travail Gatineau.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 452-CA-7001 concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des relations industrielles (**Guillaume Desjardins**); laquelle est jointe en appendice.

9. - Période d'information et questions

Aucune information n'est transmise.

10. - Dépôt de documents

10.1 Synthèse de l'évaluation périodique des programmes de deuxième cycle en sciences de l'éducation : la maîtrise en éducation, profil mémoire (3701/37X1), concentration en orthopédagogie, profil mémoire (3503/35X3) et profil avec essai et stage (3702/37X2), ainsi que le programme court de deuxième cycle en technopédagogie (0506)

11. - Prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le lundi 5 décembre 2022 à 16 h 30.

12. - Clôture de la séance

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 17 h 15.

Original signé par :

Patrick Duguay, président
Me Sophie Ouellet, secrétaire générale